



Commune de Chalais
Administration

PROCLAMATION DES RESULTATS

ELECTIONS COMMUNALES 2008

Elus pour la législature 2009-2012

PERRUCHOUD Alain	758 voix
RUDAZ Cédric	610 voix
HUGO Olivier	589 voix
PERRUCHOUD Elisabeth	561 voix
SCAPUSO Françoise	439 voix

Un recours peut être interjeté auprès du conseil d'Etat contre la régularité de cette élection.

Le recours doit être déposé par lettre recommandée dans les trois jours qui suivent la découverte du motif, mais au plus tard, le troisième jour dès la publication des résultats.

Le recours indique tous les faits et motifs à l'appui.

Il doit être accompagné d'un dépôt de Fr. 500.--, à peine de déchéance (Art. 215 LDP).

Chalais, le 13 octobre 2008

ADMINISTRATION COMMUNALE